

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de NEUILLY-CRIMOLOIS

VENDREDI 24 JUILLET 2020 à 18h30

Exceptionnellement, au regard de l'état d'urgence sanitaire et afin d'assurer le respect des règles de prévention et de distanciation physique des participants, élus et public, la réunion se tiendra à la salle Daniel Gatin du Centre polyvalent de la commune déléguée de Neuilly-lès-Dijon.

ORDRE DU JOUR

- 1°) Désignation du secrétaire de séance
- 2°) Adoption du compte rendu de la séance précédente
- 3°) Choix du délégataire pour la délégation de service public pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement, de l'accueil jeunes, des services de restauration scolaire et de garderie périscolaire
- 4°) Election des Maires délégués
- 5°) Fixation du montant des indemnités des élus
- 6°) Election des membres de la Commission d'appel d'offres (marchés publics)
- 7°) Election des membres de la commission de délégation de service public/concession
- 8°) Election d'un délégué à la Mission Locale
- 9°) Désignation du représentant élu au sein du Comité national d'action sociale (C.N.A.S.)
- 10°) Désignation du correspondant défense
- 11°) Création du centre communal d'action sociale de Neuilly-Crimolois et désignation des membres du Conseil d'administration
- 12°) Désignation du représentant de Neuilly-Crimolois et de son suppléant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées de Dijon Métropole (CLECT)
- 13°) Désignation du représentant de Neuilly-Crimolois à la société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SPLAAD)
- 14°) Mise à jour du plan de financement de la demande de subvention d'informatisation des bibliothèques
- 15°) Avis sur l'enquête publique installation classée Société Rénolit Ondex à Chevigny Saint Sauveur
- 16°) Demande d'occupation du gymnase par l'ALC Handball Longvic
- 17°) Information relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire
- 18°) Divers